Contribution n°113 (Web)

Anonyme

Déposée le 13 octobre 2026 à 10h13

les éoliennes sont a l’origine d’une fragmentation des habitats naturels, ce qui entraîne une perturbation de la faune locale.
Selon les données de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), une éolienne serait responsable de la mort de 0,3 à 18,3 oiseaux chaque année. Une mortalité imputable aux parcs éoliens qui n’est pas nulle.
L'Orne est reconnue pour la beauté de ses paysages naturels, son bocage, ses reliefs doux et son patrimoine historique et rural préservé. L'installation d'éoliennes de grande hauteur détruira irrémédiablement cette harmonie visuelle. Ce mitage du paysage dénature le cadre de vie des habitants et porte atteinte à l'identité de notre région.Nos campagnes et zones boisées abritent une faune riche, notamment des espèces d'oiseaux protégés et des populations de chauves-souris particulièrement vulnérables. Les risques de collision, la destruction d'habitats naturels et la fragmentation des écosystèmes causés par les pales et la construction des socles en béton constituent une menace directe pour cette biodiversité.
En conclusion, le choix du site retenu apparaît en totale contradiction avec la préservation de notre environnement local, du cadre de vie et du patrimoine ornais.

Pour l'ensemble de ces raisons, je vous demande d'émettre un avis défavorable sur ce projet d'implantation éolienne.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.